Atelier urbain de la Goutte d'Or, le Manifeste

Face au projet de requalification du secteur Boris Vian/Polonceau/Goutte d'Or présenté les 20 mai et 12 juin 2019 par la Ville de Paris, et compte tenu des réserves émises par le Commissaire enquêteur dans son avis du 25 juillet 2019 ;

Face à la multiplication de projets incohérents et mal ficelés annoncés sur le quartier (requalification Goutte d'Or-Sud, coloriage des rues et des trottoirs, fresques et autres, …) ;

Considérant que tout projet de rénovation urbaine doit impérativement s'inscrire dans une vision plus large du quartier et être élaboré avec la participation de ses habitants ;

Les associations Cavé Goutte d'Or et ASA-PNE (Association pour le Suivi de l'Aménagement-Paris Nord Est) :

- Demandent un moratoire actif jusqu'au 2 mai 2020 sur l'ensemble des projets en cours d'étude dans le quartier de la Goutte d'Or ;
- Proposent que soient étudiés, comme le préconise le Commissaire enquêteur, les projets qui seront présentés d'ici au 31 octobre 2019 et la mise en œuvre immédiate de certains des éléments du projet du secteur Boris Vian/Polonceau/Goutte d'Or ;
- Invitent les habitants, commerçants et associations du quartier à mettre à profit cette période transitoire pour développer une vision commune de l'avenir du quartier.
- Sollicitent de la Mairie du 18e la mise à disposition d'un des nombreux locaux vacants du secteur pour y créer un lieu de communication et d'échange aux fins de favoriser cette appropriation civique de l'aménagement du quartier et de son espace public.

Pour mener à bien cette entreprise, Cavé Goutte d'Or et ASA-PNE créent

L'Atelier urbain de la Goutte d'Or

et mettent en place un premier groupe de travail* pour l'animer, recevoir les propositions des habitants, commerçants et associations et réaliser une synthèse de ce travail d'ici le 2 mai 2020.

L'Atelier urbain de la Goutte d'Or proposera une réunion de présentation et premier bilan de cette initiative le jeudi 5 décembre 2019 en soirée (précisions à venir). D'ici là, Cavé Goutte d'Or et ASA-PNE invitent les habitants, commerçants et associations à leur communiquer leurs propositions aux adresses suivantes : cavegouttedor@gmail.com / asa.pne18@laposte.net

* Ce groupe est aujourd'hui composé de : **Olivier ANSART**, président de ASA-PNE, vice-président de France Nature Environnement-Paris ; **Saïd ASSADI**, directeur d'Accords croisés ; **Rachid ARAR**, président de La Table Ouverte ; **Catherine BECKER**, conseil en communication ; **Sonia BOUZELLATAT**, présidente de l'Union des Commerçants de La Chapelle-Goutte d'Or ; **Frédéric LOPEZ**, commerçant (La Goutte rouge) ; **Valéry du PELOUX**, producteur, membre de la Goutte verte ; **Olivier RUSSBACH**, président de Cavé Goutte d'Or ; **Jean-Jacques TERRIN**, architecte, professeur émérite ; **Farida YAHMI**, commerçante (Le Mistral Gagnant, Les Mah-Boules).

Vous pouvez signer et faire signer ce manifeste au verso et le retourner à l'une des adresses ci-dessus.

Illustration : Planche issue de l'étude de l'APUR sur les espaces urbains d'intérêt exceptionnel et élevé dans la Goutte d'Or, Paris, 1982.

Manifeste pour un moratoire actif sur l'ensemble des projets d'urbanisme en cours d'étude dans le quartier de la Goutte d'Or jusqu'au 2 mai 2020 et la création d'un groupe de travail "Atelier urbain de la Goutte d'Or". Les signataires approuvent les termes du manifeste et communiquent leur adresse mail pour recevoir des communications de la part du groupe de travail. Les données personnelles recueillies sont à l'usage exclusif des associations Cavé Goutte d'Or et ASA-PNE afin d'informer les signataires qui communiquent leur adresse mail des réunions et compte rendu du groupe de travail. La durée de conservation de ces données est limitée à la date du 2 mai 2020. Elles ne sont en aucun cas transmises à un tiers.

Nom	Prénom	Présentation / Adresse	Contact @	Signature